

Département de l'AIN

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE

143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

## **DECISION DU PRESIDENT** **N° D2022-114**

**Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de l'OPAH :

- Une aide de 1 951 € pour le dossier de M. WALLET – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme TISSOT – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme DENEUVILLE – 01150 CHAZEY-SUR-AIN
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme DIOP – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. BURDINO – 01680 LHUIS
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. RAVET – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 10 000 € pour le dossier de M. CHAVENT – 01500 SAINT-MAURICE-DE-REMENS
- Une aide de 469 € pour le dossier de Mme RUBEAUD – 01800 FARAMANS
- Une aide de 4 500 € pour le dossier de M. LEGER – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 75 € pour le dossier de Mme PELLERIN – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. GRIMAULT – 01150 SOUCLIN.

.../...

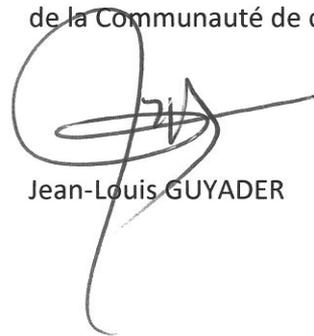
Dans le cadre de la plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de M. LOYER – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme PESCARMONA – 01360 LOYETTES
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme TERRIEN – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. HOAREAU – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 17 novembre 2022  
Publiée le 21 NOV. 2022*

Fait à Chazey-sur-Ain,  
le 17 novembre 2022.

Le Président  
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

